

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PLANTATIONS ET DE FINANCE (SIEPF)

La Société financière des caoutchoucs
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Socfin_1909-1919.pdf
et la Société internationale de plantations et de finances (Siefp)
(*Journal d'agriculture tropicale*, 30 novembre 1919)

[...] Le vote de l'assemblée ordinaire du 11 mars dernier de la Société financière des caoutchoucs a provoqué la scission de ce trust unique en deux groupes indépendants.

En effet, des actionnaires français, ayant réuni 56.000 actions, se sont assurés les 5/6 environ des titres déposés à cette assemblée ; ils n'ont pas renouvelé le mandat des anciens administrateurs, et ont élu un nouveau conseil, exclusivement composé de membres français, auxquels ils se réservaient toutefois d'adjoindre, par la suite, certaines personnalités belges. Comme corollaire de cette décision, le siège social de la société, qui se trouvait précédemment à Anvers, a été transféré à Bruxelles, et un siège administratif a été ouvert, à Paris, 74, rue Saint-Lazare.

Les anciens administrateurs de la Financière, ainsi évincés, ont décidé alors de fonder à Anvers une nouvelle société analogue dénommée Société Internationale de Plantations et de Finances ; cette société a été définitivement constituée le 14 juin dernier, au capital de 25 millions.

C'est alors qu'un accord a été conclu entre les deux sociétés en vue de limiter leurs champs d'action, dans leur intérêt réciproque ; aux termes de cet accord, il a été décidé que les entreprises, dont la majorité des actions étaient possédées par la Société financière des caoutchoucs, resteraient sous le contrôle de cette dernière, tandis que celles où les administrateurs de la S. I. P. E. F. avaient voix prépondérante, suivraient le sort de cette affaire.

Par suite de cette répartition, la liste des sociétés contrôlées par chacun des deux groupes peut actuellement, s'établir de la façon suivante¹ :

Internationale de Plantations
(d'après les précisions données à l'assemblée ordinaire de la Financière,
du 11 juin dernier)

Sociétés	Capital au pair	Capital possédé par la société envisagée
Fédéral. Mal. Stat.	4.100.000	1.020.000
Kuala Lumpur	5.296.200	156.994
Tandjong Malim	3.783.000	1.109.680
Telok Dalam	2.025.000	387.000
Soeka Djadi	1.750.000	200.000

¹ Tous les calculs sont faits en francs ; pour les sociétés étrangères, le change a été compté au pair, d'où une estimation inférieure à la réalité.

Tjikadoe	1.952.000	—
Totaux	18.906.200	2.873.674

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. E. Bunge, président ; W Blaess, administrateur délégué ; F. Maus, administrateur-directeur ; E. B. Skinner, conseiller technique ; N. Arnold ; Edm. Chenevière ; F. de Bois ; Maclaren ; M. de Lagotellerie ; A. de Lantsheere ; J. den Tex-Bondt ; Hon. Ev. Feilding ; W. Friling ; A[lfred] Grisar, É[mile] Grisar ; Ch. Poirson ² ; A. G. N. Swart ; J. P. Van Tienhoven ; F. Weise ; Herbert Wright.

Commissaires des comptes :

M. Guénot ; C. Swolfs ; René Monod ; Ch. van Der Mandele.

Le comité de direction est composé ainsi :

Le président, l'administrateur délégué, l'administrateur-directeur, le conseiller technique, MM. Alfred Grisar, Ch. Poirson, A. G. N. Swart, Herbert Wright.

Société Internationale de Plantations (Sipef)
(Journal d'agriculture tropicale, 30 novembre 1919)

Le conseil d'administration a décidé d'appeler 30 francs par action pour le 15 juillet, et le solde, soit 50 fr., pour le 15 septembre prochain.

La S. I. C. A. F.

(Bulletin du syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine, 7 septembre 1920)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Sicaf_1919-1929.pdf

.....
 Son conseil d'administration est composé comme suit :

MM. C[harles] POIRSON, de la Banque de l'Union parisienne, administrateur de la Société internationale de plantations et de finance (S. I. P. E. F.), de « The Eastern International Rubber & Produce Trust Ltd », etc., Paris, président ;

MM. W. BLAESS, administrateur délégué de la S.I.P.E. F., Anvers ;

A[lfred] GRISAR, administrateur de la Kuala-Lumpur Rubber C°, Tandjong Malim Rubber C°, Rubber Estates Agency, etc., Londres ;

[Maurice] de LAGOTELLERIE, négociant, administrateur S. I. P. E. F., Paris ;

GUENOT, commissaire des comptes S. I. P. E. F., Paris.

.....

(Le Journal des finances, 23 décembre 1921)

Nous avons récemment indiqué les résultats décevants des sociétés de plantations de caoutchouc, TAPANOELIE, SIBOGA et SUMATRA qui accusent respectivement, pour 1920-21, des déficits de 184.458 florins, 90.317 florins et 278.892 florins. Ces sociétés viennent de convoquer pour le 3 janvier des assemblées extraordinaires, en vue de

² Charles Poirson (1873-1936) : directeur de la Banque de l'Union parisienne, son représentant dans une douzaine de sociétés, en particulier comme président de la SICAF. Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Sicaf_1919-1929.pdf

l'augmentation du capital et de l'émission d'obligations. Les augmentations de capital, qui seront proposées, seraient de 500.000 fl. pour Tapanoelie, 300.000 fl. pour Siboga, 600.000 florins pour Sumatra. C'est pour un montant égal que seraient créées des obligations, qui seraient remises, en consolidation de dettes, à la SIPEF (Société Internationale de Plantations et Finance) et seraient convertibles contre des actions.

On peut penser jusqu'à preuve du contraire que ces nouveaux capitaux sont destinés, en grande partie, sinon en totalité, à pourvoir aux dépenses d'entretien des propriétés en attendant que l'industrie du caoutchouc connaisse des jours meilleurs. Il ne s'agit donc pas, à proprement parler, d'immobilisations nouvelles destinées à augmenter ultérieurement la productivité des sociétés, mais uniquement de sauvegarder le domaine existant. Celui-ci aura donc à faire face plus tard à la rémunération d'un capital accru sans s'être accru lui-même... Ce n'est pas encourageant.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
BANQUE DE L'UNION PARISIENNE
(*Le Temps*, 21 avril 1930)

Nous sommes intervenus, d'autre part, dans les émissions d'actions nouvelles ... de la Société internationale de plantations et de finance [SIPEF]...

CHRONIQUE FINANCIÈRE
SIPEF
(*Le Journal des finances*, 5 juin 1931)

Le bilan de 1930 se solde en perte de 8.191.896 fr. 44 contre un bénéfice, pour 1929, de 866.891 fr. 63. La perte provient notamment d'un amortissement de 14.356.191 fr. 01 sur portefeuille, participations syndicales, propriétés et installations aux Indes ; le portefeuille se trouve ramené de 74.513.499 fr. 12 à 67 millions 877.704 fr. 15. Le capital de l'entreprise est de 100 millions.

S. I. P. E. F.
(SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PLANTATIONS ET DE FINANCES)

Tous comptes établis en francs belges.

(Marcel LEROY, *Le Caoutchouc*, Paris, 1935, p. 226)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Leroy-Le_Caoutchouc-1935.pdf

Conseil : MM. Walter Blaess, Willy Friling, Frederic Maus, Van Regemorter, Arnold, Bracht, V. de Vandeler, M. C. English, Hon. Ev. Feilding, Alfred Grisar, Émile Grisar, G. Janssen, Lionel-Marie, R. Monod, Ch. Poirson, F. Puissant-Bayens, Ed. B. Skinner, Baron A. Terlinden, Dr J.-G. Van Tienhoven, O. W. Weise, A. J. Widderson, Sir Herbert Wright.

Capital : société fondée le 14 juin 1919, au capital de 25 millions, porté à 50 millions en novembre 1926, à 100 millions le 12 mars 1929, divisé en 1 million d'actions de 100 francs belges.

Ramené le 3 août 1932 à 25 millions par réduction de 100 à 25 francs du nominal des actions.

Porté ensuite à 32.500.000 par l'émission de 300.000 actions privilégiées de 25.

Parts de fondateur : néant.

Partage des bénéfices : réserve légale, 5 % d'intérêt non cumulatif aux actions privilégiées, puis 5 % d'intérêt non cumulatif aux actions ordinaires. Ensuite : 15 % au conseil. Réserves et amortissements à la disposition du conseil. Le solde est réparti entre toutes les actions.

Après la réduction du capital, les pertes des exercices précédents ont été soldées et il a été procédé à des amortissements importants sur l'actif et en particulier sur le portefeuille qui, estimé à 74 millions en 1929, n'est plus porté au bilan que pour 31 millions. Les propriétés et concessions sont inscrites pour mémoire.

La société a 7 millions de disponible au 31 décembre 1933 contre 1 million de créditeurs divers. Elle a réalisé en 1933 FB 2.242.000 de bénéfices pour un prix moyen de caoutchouc de 3 d. 1/2 la livre. Un coupon de 5 % a été payé aux actions privilégiées.

Avec la hausse du caoutchouc, elle obtiendra certainement pour l'exercice en cours des résultats lui permettant de rémunérer son capital.

Le président a déclaré à l'assemblée du 13 juin dernier que la plus-value du portefeuille pouvait être estimée depuis l'établissement des comptes à une vingtaine de millions.

La S. I. P. E. F. a le contrôle ou la gestion technique de diverses sociétés de production, telles que :

Federated Malay States, Plantations de Telok Dalam, Kuala Lumpur, Tanjong Malha, Rubber Cy, etc.

Le titre, coté au comptant et à terme à la Bourse d'Anvers, a un marché très large.

Cours du 31 décembre 1934 : FB 31.

FRANCO-NÉERLANDAISE DE CULTURES*
(*Le Journal des débats*, 20 août 1936)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Fr.-Neerl._Cult._et_com.pdf

Cette société vient de vendre à la Société internationale de plantation et de finance [SIPEF] les plantations de Patiloeban [*Patiluban*] et de Simpang-Gabir, qui lui avaient été apportées par la Franco-javanaise, lors de l'absorption de cette dernière. On ne connaît pas encore les modalités de la cession. L'éventualité d'une répartition serait toutefois dans le domaine des possibilités

DES BUNGE AUX BRACHT

7 mars 1978 : enlèvement du baron Charles-Victor Bracht,
l'une des premières fortunes d'Anvers,
petit-fils du grand négociant en grains Edouard Bunge

Au cours de son enlèvement dans le parking de sa société, le 7 mars 1978, il est tué d'une balle dans la tête. On n'apprendra le drame qu'un mois plus tard quand, grâce à un coup de fil anonyme, son corps sera retrouvé dans un dépôt d'immondices à Oelegem près d'Anvers. Jusque-là, ses proches le croyant en vie, des tractations avaient eu lieu pour la remise d'une rançon.

À HULPE, LA VERTE ET LA RICHE

par d'Éric Meuwissen
(*Le Soir de Bruxelles*, 26 décembre 1990)

[...] Le baron Daniel Janssen est [...] un descendant d'Ernest Solvay à la cinquième génération. Il est le gendre du baron Bracht enlevé et assassiné en 1978. Mais Daniel Janssen est aussi le neveu de feu le comte René Boël. Le couple Janssen-Bracht est donc l'héritier de deux dynasties : les Solvay-Janssen-Boël (chimie) et les Bracht (agro-alimentaire). Président du comité exécutif de l'UCB [l'Union chimique belge, productrice du sinistre Distilbène censé éviter les accouchements prématurés (A.L.)], Daniel Janssen fut président de la Fédération des industries chimiques de Belgique et président de la FEB à partir de 1981. Il est administrateur de la SGB, de la SIPEF (le holding de la famille Bracht) et surtout président du comité exécutif de Solvay. [...]

[Des alliances de premier plan]
(*Le Soir de Bruxelles*, 14 juillet 1995)

Daniel Janssen, le président exécutif du groupe Solvay, a épousé Thérèse Bracht, fille du baron assassiné en 1978. De ce côté-là, on retrouve la Sipef (holding de la famille Bracht qui occupe 40.000 travailleurs dans le monde), le groupe Bunge (20.000 personnes) mais aussi Interbrew : le cousin germain de madame Daniel Janssen n'est autre que le comte Arthur Cornet de Ways Ruart, administrateur du brasseur (6^e groupe privé belge). Un homme qui, pour la petite histoire, est l'heureux propriétaire du magnifique castel médiéval de Braine-le-Château. Mais il n'y vit pas : il a préféré louer le château à son cousin, se contentant d'habiter sa gentilhommière (200 ha) de Genappe.

LA SIPEF AUJOURD'HUI (EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL 2012) :

Historique

La Société internationale de Plantations et de Finance a été incorporée [*sic* : *immatriculée*] en 1919 avec pour but principal la promotion et la gérance de sociétés de plantations dans des régions tropicales et subtropicales. A cette époque, la société disposait de deux « agences de gestion », une à Kuala Lumpur en Malaisie et l'autre à Médan en Indonésie.

La société s'est développée progressivement en un groupe agro-industriel diversifié disposant de facilités [*sic* : *capacités*] de production et d'exportation en Asie et en Océanie, en Afrique et en Amérique du Sud et gérant d'importantes plantations de cultures traditionnelles que sont le caoutchouc, l'huile de palme et le thé.

A partir de 1970, de nouvelles activités comme les bananes, les ananas, les plantes ornementales, les goyaves et le poivre furent introduites. Le groupe acquit également des intérêts dans le secteur immobilier en Belgique et aux États-Unis, mais cette activité a été arrêtée.

Nos activités traditionnelles en matières premières et leurs exportations nous ont naturellement amenés à nous développer dans le secteur de l'assurance. Cette activité a été étendue à une vaste gamme de services.

Durant la dernière décennie, SIPEF se concentre entièrement à [*sic* : *sur*] l'agro-industrie de l'huile de palme, du caoutchouc, du thé et des bananes en Indonésie, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Côte d'Ivoire. Le groupe commercialise lui-même ses

productions sur les marchés mondiaux. SIPEF s'occupe également de gestion et d'étude de marché pour compte de tiers.

Aujourd'hui, les plantations ont une superficie d'environ 65.094 hectares plantés.

Conseil d'administration

Président

Baron BRACHT François

Administrateur délégué

VAN HOYDONCK

Administrateurs

Baron BERTRAND (AvH)

Priscilla BRACHT

Jacques DELEN (AvH)

Antoine FRILING

Regnier HAEGELSTEEN (Atenor Group et Etex Group [l'ex-empire de l'amiante Eternit])

Sophie LAMMERANT-VELGE

Richard ROBINOW

Par une lettre du 10 octobre 2012, Ackermans & van Haaren (AvH) NV, agissant de concert avec CABRA NV, GEDEI NV et le baron Bracht et ses enfants, a informé l'entreprise qu'il détient ensemble 39,49 % du total des droits de vote de SIPEF.
